

Appel à candidature à un poste de Directeur / Directrice (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Occitanie

<u>Intitulé du poste :</u>	Directeur / Directrice du CNPF Occitanie (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. Poste ouvert aux travailleurs handicapés
<u>Catégorie d'emploi :</u>	A
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF en fonction de l'expérience professionnelle antérieure et régime indemnitaire du CNPF ou grilles indiciaires de la fonction publique de l'Etat et régime indemnitaire sur la base du Rifseep. Fourchette entre 62,4 K€ à 78,4 K€ brut annuel.
<u>Résidence administrative :</u>	Auzeville-Tolosane (31)
<u>Prise de poste prévue :</u>	4 janvier 2027

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation de la région Occitanie est composée d'une cinquantaine d'agents. Elle s'étend sur 13 départements dont la superficie forestière de 2,4 millions d'hectares (83 % privée) en fait la deuxième région forestière française. Elle est caractérisée par une grande diversité de peuplements correspondant à 4 régions écologiques : Méditerranée, Sud-Ouest Océanique, Pyrénées et Massif Central.



Les enjeux régionaux se concentrent sur l'augmentation des surfaces de forêts privées dotées de documents de gestion durable, sur l'adaptation des forêts au gré des renouvellements des peuplements forestiers et sur le rétablissement de l'équilibre sylvocynégétique. La mobilisation du bois est un défi important à renforcer. Véritable vigie des changements en cours, la région Occitanie constitue un territoire d'expérimentation en vraie grandeur.

Description du poste

Le Directeur / la Directrice, est placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Directeur général. Il/elle est suppléé(e) par un directeur adjoint.

- En relation permanente avec le Président et les membres des Conseils de centre, le Directeur / la Directrice du CNPF Occitanie, délégation régionale du CNPF, organise et veille au bon accomplissement des missions qui incombent à chacune des délégations régionales (CRPF). Il / elle prend part à l'élaboration de la stratégie de l'Etablissement, participe aux réunions de direction (CODIR national), et assiste au Conseil d'administration du CNPF.
- Il/elle assure par délégation du directeur général et en lien avec des Directeurs nationaux, le fonctionnement du centre dans le respect des prérogatives des Présidents et du Conseils de centre : organisation de l'activité et de la gouvernance du centre, management des personnels, gestion des enveloppes budgétaires (ordonnancement des dépenses et des recettes), participe à la préparation, au déroulement des instances suivantes : Conseils de centre, Commissions consultatives paritaires locales, Commissions de recrutement,...
- Il/elle assure, en lien étroit avec les élus des délégations régionales, les relations externes du Centre avec les partenaires de la filière, les élus locaux, les financeurs potentiels, et l'Administration déconcentrée...
- Outre ses missions régionales, il/elle peut se voir confier des missions au niveau national, le cas échéant.

Il/ou elle est susceptible de se voir confier une mission nationale de directeur ou directrice du service C+FOR – Forêt & carbone, service d'utilité forestière du CNPF créé en septembre 2021, chargé de développer l'offre de projets label Bas-Carbone pour la forêt privée.

Profil recherché

Formation – expériences

Dans tous les cas, un minimum de 10 années d'activités professionnelles, dont 5 ans de pratique forestière est exigé (art. 7 du Décret n°2009-547 du 15/05/2009).

- Ingénieur(e) ou Ingénieur(e) en chef des Ponts, des Eaux et des Forêts, fonctionnaire, ou Ingénieur civil du GREF ou des forêts, IDAE,
- Directeur/trice d'un autre CRPF,
- Directeur/trice adjoint d'un autre CRPF ayant atteint le 6^{ème} échelon de l'emploi et justifiant d'au moins une année d'ancienneté dans cet échelon,
- Formation AgroParisTech ou toute formation d'Ingénieur à spécialité forestière ou environnementale assortie d'une expérience dans le domaine et en matière de management.



Compétences et qualités requises

- Motivation pour la forêt privée et son développement, bonne compréhension des enjeux forestiers,
- Compétences managériales de proximité et à distance, techniques, administratives démontrées par des expériences réussies, rigueur, disponibilité, autonomie, sens de l'organisation, capacité à travailler en équipe sont des qualités indispensables,
- Très bonnes capacités d'écoute, d'analyse, de rédaction et de synthèse, et de décision
- Connaissance du fonctionnement de la filière bois,
- Permis B valable obligatoire et aptitude aux déplacements très fréquents dans la région Occitanie, et plus ponctuellement sur le reste de la France, en particulier au siège parisien.
- Présence régulière souhaitée sur les sites des sièges de la délégation.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuels et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9 € pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal et forfait mobilité durable ;
- Mutuelle obligatoire avec participation de l'employeur;
- Prévoyance facultative avec participation employeur.

Personnes à contacter

- Monsieur Amaury de GALARD, Président du CNPF Occitanie – adegalard@hotmail.com
- Mme Anne-Marie BAREAU, Présidente du CNPF – secretariatdg@cnpf.fr
- Monsieur Roland de LARY, Directeur général du CNPF – roland.de-lary@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective **avant le vendredi 24 juillet 2026** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

M. Roland de LARY, Directeur général du CNPF

47 rue de Chaillot – 75116 PARIS

roland.de-lary@cnpf.fr helene.santer@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra début septembre dans les locaux du CNPF.